

Le 30 septembre 2024

ÉTATS FINANCIERS DU
FONDS D'ENTREPRISES
CHAMPIONNES EN MATIÈRE
DE DIVIDENDES NCM



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
205 5th Avenue SW
Bureau 3100
Calgary (Alberta)
T2P 4B9
Téléphone (403) 691-8000
Télécopieur (403) 691-8008
www.kpmg.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM (le Fonds), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada

Le 5 décembre 2024

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

États de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux 30 septembre 2024 30 septembre 2023

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 978 878	6 525 873
Dividendes à recevoir	199 145	208 659
Intérêts à recevoir	12 263	29 232
Actifs du portefeuille vendus	882 772	462 577
Souscriptions à recevoir	112 853	10 726
Dérivés	76 365	–
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	94 809 560	76 542 607
Total des actifs	101 071 836	83 779 674

Passifs

Charges à payer (note 7)	182 287	163 400
Actifs du portefeuille achetés	749 481	162 885
Rachats à payer	40 764	26 057
Dérivés	–	31 712

Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables) 972 532 384 054

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables 100 099 304 83 395 620

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série A	27 280 043	25 273 864
Série F	67 484 852	54 726 396
Série AA	1 829 281	1 573 043
Série FF	3 505 128	1 822 317

Parts rachetables en circulation (note 6)

Série A	702 982	749 596
Série F	1 600 006	1 508 906
Série AA	46 974	46 529
Série FF	89 179	53 336

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Série A	38,81	33,72
Série F	42,18	36,27
Série AA	38,94	33,81
Série FF	39,30	34,17

Voir les notes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,



Alex Sasso



Keith Leslie

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Revenus de dividendes	2 603 882	2 106 024
Intérêts aux fins de distribution	272 418	289 409
Revenus tirés du prêt de titres	4 826	10 406
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	6 354 045	4 095 883
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les dérivés	(43 995)	(481 064)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	10 622 392	(1 470 295)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les dérivés	78 145	334 436
Total des revenus (pertes) de placement	19 891 713	4 884 799

Frais de gestion (note 7)	1 165 884	1 221 866
Coûts d'opérations	152 033	200 201
Frais d'administration (note 7)	87 555	95 814
TVH/TPS	87 365	101 782
Droits de garde et frais de tenue de compte	64 884	57 368
Services informatiques	26 371	25 073
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	22 857	19 673
Frais juridiques et droits de dépôt	22 801	27 259
Honoraires d'audit	19 600	19 314
Comité d'examen indépendant	15 899	16 840
Autres	13 781	10 113
Total des charges d'exploitation	1 679 030	1 795 303

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt 18 212 683 3 089 496

Retenues d'impôt 45 155 36 246

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, après impôt 18 167 528 3 053 250

Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)

Série A	4 983 158	2 052 153
Série F	12 284 169	1 068 984
Série AA	331 264	(32 184)
Série FF	568 937	(35 703)

Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 6)

Série A	6,99	1,81
Série F	7,95	0,99
Série AA	7,00	(0,95)
Série FF	6,86	(2,35)

Voir les notes aux états financiers.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série AA		Série FF	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	83 395 620	66 920 000	25 273 864	38 011 826	54 726 396	28 676 732	1 573 043	197 777	1 822 317	33 665
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	18 167 528	3 053 250	4 983 158	2 052 153	12 284 169	1 068 984	331 264	(32 184)	568 937	(35 703)
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables au cours de l'exercice										
Émission de parts rachetables	17 026 242	42 621 941	2 858 580	7 395 227	10 221 482	31 707 320	625 925	1 658 330	3 320 255	1 861 064
Réinvestissement des distributions	3 767 743	1 252 102	1 115 157	648 171	2 528 087	591 975	22 228	6 919	102 271	5 037
Rachat de parts rachetables	(17 725 145)	(28 969 680)	(5 623 110)	(22 039 438)	(9 331 159)	(6 688 356)	(632 971)	(218 679)	(2 137 905)	(23 207)
	3 068 840	14 904 363	(1 649 373)	(13 996 040)	3 418 410	25 610 939	15 182	1 446 570	1 284 621	1 842 894
Distributions déclarées	(4 532 684)	(1 481 993)	(1 327 606)	(794 075)	(2 944 123)	(630 259)	(90 208)	(39 120)	(170 747)	(18 539)
	(4 532 684)	(1 481 993)	(1 327 606)	(794 075)	(2 944 123)	(630 259)	(90 208)	(39 120)	(170 747)	(18 539)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	100 099 304	83 395 620	27 280 043	25 273 864	67 484 852	54 726 396	1 829 281	1 573 043	3 505 128	1 822 317
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			1,82	0,66	1,97	0,70	1,90	1,26	2,29	1,39

Voir les notes aux états financiers.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	18 167 528	3 053 250
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(6 354 045)	(4 095 883)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente d'options	(71 070)	311 003
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(10 622 392)	1 470 295
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les dérivés	(78 145)	(334 436)
Achat de placements et d'options	(112 251 030)	(156 993 455)
Produit de la vente et de l'échéance de placements et d'options	111 184 072	136 242 362
Revenus de dividendes	(2 603 882)	(2 106 024)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	2 568 241	2 008 081
Retenues d'impôt versées	45 155	36 246
Intérêts aux fins de distribution	(272 418)	(289 409)
Intérêts reçus	289 387	261 884
Charges à payer	18 887	30 300
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	20 288	(20 405 786)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	16 924 115	42 644 313
Montant versé au rachat de parts rachetables	(17 710 438)	(28 945 611)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(764 941)	(229 891)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(1 551 264)	13 468 811
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 530 976)	(6 936 975)
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(16 019)	(58 686)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	6 525 873	13 521 534
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice	4 978 878	6 525 873

Voir les notes aux états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Services de communication				
TELUS Corp.	67 700	1 541 686	1 536 113	
		1 541 686	1 536 113	1,5 %
Consommation de base				
George Weston Limitée	15 850	2 426 345	3 597 950	
Jamieson Wellness Inc.	176 400	4 730 338	6 193 404	
		7 156 683	9 791 354	9,8 %
Énergie				
Enbridge Inc.	22 500	1 156 152	1 236 150	
Freehold Royalties Ltd.	232 100	3 276 513	3 261 005	
Keyera Corp.	23 000	734 797	969 910	
Pembina Pipeline Corp.	40 700	1 946 306	2 269 025	
Secure Energy Services Inc.	109 400	1 315 475	1 337 962	
Tourmaline Oil Corp.	56 900	3 353 268	3 573 889	
		11 782 511	12 647 941	12,6 %
Services financiers				
Banque Canadienne Impériale de Commerce	19 300	1 466 958	1 600 549	
Intact Corporation Financière	6 000	1 164 162	1 558 200	
Banque Royale du Canada	26 900	3 413 762	4 540 720	
La Banque Toronto-Dominion	10 200	891 402	872 304	
		6 936 284	8 571 773	8,6 %
Soins de santé				
Calian Group Ltd.	60 500	3 384 337	2 778 160	
		3 384 337	2 778 160	2,8 %
Produits industriels				
Andlauer Healthcare Group Inc.	65 070	2 807 845	2 537 730	
Groupe AtkinsRéalis Inc.	64 000	3 065 180	3 516 800	
Badger Infrastructure Solutions Ltd.	81 100	3 010 338	2 982 047	
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	15 800	1 753 569	1 827 586	
		10 636 932	10 864 163	10,8 %

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Technologies de l'information				
Descartes Systems Group Inc.	7 100	924 191	988 107	
Les Systèmes Enghouse Limitée	82 100	2 654 341	2 762 665	
		3 578 532	3 750 772	3,7 %
Immobilier				
FPI Granite	63 200	4 688 810	5 159 016	
Fonds de placement immobilier RioCan	44 500	821 943	906 910	
		5 510 753	6 065 926	6,1 %
Services publics				
Capital Power Corp.	81 800	3 327 062	4 022 106	
Fortis Inc.	26 200	1 430 093	1 609 990	
Hydro One Ltd.	22 900	788 879	1 073 552	
		5 546 034	6 705 648	6,7 %
TOTAL – ACTIONS CANADIENNES				
		56 073 752	62 711 850	62,6 %
ACTIONS AMÉRICAINES				
Services de communication				
Alphabet Inc., cat. A	12 220	2 481 748	2 737 953	
Netflix Inc.	1 910	1 717 436	1 830 139	
		4 199 184	4 568 092	4,6 %
Services financiers				
Raymond James Financial Inc.	9 100	1 431 785	1 505 480	
Visa Inc., cat. A	5 925	1 914 525	2 200 804	
		3 346 310	3 706 284	3,7 %
Soins de santé				
Johnson & Johnson	15 350	3 259 212	3 360 652	
		3 259 212	3 360 652	3,3 %
Produits industriels				
Emerson Electric Co.	11 700	1 604 726	1 728 715	
Lincoln Electric Holdings Inc.	8 300	2 101 185	2 153 098	
Powell Industries Inc.	2 500	580 767	749 744	
Republic Services Inc.	10 650	2 020 115	2 889 609	
		6 306 793	7 521 166	7,5 %
Technologies de l'information				
Advanced Micro Devices Inc.	4 650	1 012 359	1 030 737	
Cisco Systems Inc. International Business Machines Corp.	26 300	1 735 465	1 890 906	
Oracle Corp.	7 430	1 772 219	2 219 103	
	8 100	1 547 285	1 864 635	
		6 067 328	7 005 381	7,0 %

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Matières				
Freeport-McMoRan Inc.	27 800	1 743 452	1 874 816	
		1 743 452	1 874 816	1,9 %
Immobilier				
Flagship Communities REIT	104 700	2 140 849	2 177 537	
		2 140 849	2 177 537	2,2 %
TOTAL – ACTIONS AMÉRICAINES				
		27 063 128	30 213 928	30,2 %
FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS				
SPDR Gold Shares	3 000	919 502	985 086	
		919 502	985 086	1,0 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS				
		919 502	985 086	1,0 %
TOTAL – ACTIONS				
		84 056 382	93 910 864	93,8 %
OBLIGATIONS CANADIENNES (valeur nominale en \$ CA, sauf indication contraire)				
Sociétés				
AltaGas Ltd., rachetables, 3,840 %, 2025-01-15	900 000	886 770	898 696	
		886 770	898 696	0,9 %
TOTAL – OBLIGATIONS				
		886 770	898 696	0,9 %
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen (51 578)				
TOTAL DES PLACEMENTS				
		84 891 574	94 809 560	94,7 %
Actifs dérivés 76 365 0,1 %				
Autres actifs, moins les passifs 5 213 379 5,2 %				
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				
		100 099 304	100,0 %	

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Tableau des dérivés – Contrats de change à terme

Au 30 septembre 2024

Contrepartie	Note de crédit	Date de règlement	Monnaie à livrer	Monnaie à recevoir	Prix du contrat	Juste valeur des dérivés
La Banque Toronto-Dominion	A-1+	15 octobre 2024	11 427 000 USD	15 508 724 CAD	1,3572	76 365
Dérivés						76 365

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

1. Entité présentant l'information financière

Le 27 août 2018, le Fonds Norrep a été renommé Fonds Norrep NCM. Le 20 mai 2022, le Fonds Norrep NCM a changé son nom pour Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM. Le Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 3 juin 1997 et mise à jour le 1^{er} janvier 2002 et le 16 août 2011. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : Dome Tower, 333 – 7th Avenue S.W., bureau 1800, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds.

Gestion d'actifs NCM (le « gestionnaire et gestionnaire de portefeuille ») fournit des services de gestion de placements et administre le Fonds au jour le jour. Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par Gestion d'actifs NCM, Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds et Gestion d'actifs NCM est le promoteur du Fonds.

2. Base de présentation de l'information

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité telles que les publie l'International Accounting Standards Board. Les informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 5 décembre 2024 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements et des dérivés, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière uniforme les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.

Le Fonds a adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables* (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2) le 1^{er} octobre 2023. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations à fournir sur les méthodes comptables dans les états financiers. Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, Instruments financiers. En vertu de cette norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN.

Le Fonds classe ses actifs financiers et ses passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds comptabilise tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la juste valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des bons de souscription d'actions est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans

risque, le taux de dividende, la volatilité, la valeur marchande et le volume de négociation des actions sous-jacentes.

La juste valeur des reçus de souscription est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, le prix du titre sous-jacent, la date d'échéance et le prix d'achat.

La juste valeur des placements dans des obligations correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

vi) Instruments particuliers (suite)

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

f) Impôt sur le résultat

Au 30 septembre 2024, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt.

Certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt. Le Fonds a engagé une charge au titre des retenues d'impôt de 45 155 \$ (36 246 \$ en 2023) au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations du change. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

Les options sont des contrats qui confèrent à leur porteur le droit d'acheter ou de vendre un bien visé au prix stipulé pendant une période donnée ou à une date donnée. Les options achetées sont comptabilisées en tant que placements, tandis que les options vendues sont comptabilisées en tant que passifs. Tout profit (ou toute perte) découlant de la réévaluation des options est comptabilisé à titre de variation du profit latent (de la perte latente) sur les dérivés dans les états du résultat global.

Les risques comprennent notamment la possibilité que le marché des options soit illiquide ou que les contreparties soient incapables d'honorer leurs obligations contractuelles. La souscription d'options implique, à divers degrés, des éléments de risque de marché supérieurs au montant figurant dans les états de la situation financière.

j) Opérations de prêt de titres

Le Fonds peut se livrer à des opérations de prêt de titres, tel que prévu dans le prospectus simplifié des Fonds. Ces opérations comportent l'échange temporaire de titres sous forme de garantie et l'engagement de remettre ces mêmes titres à une date ultérieure. Les opérations de prêt de titres sont administrées par The Bank of New York Mellon (collectivement, l'« agent de prêt de titres »).

La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Des revenus sont tirés de ces opérations sous forme de frais payés par la contrepartie et, dans certaines circonstances, d'intérêts versés sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Les revenus tirés de ces opérations sont portés au poste Revenus de prêt de titres de l'état du résultat global et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

4. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

4. Évaluation de la juste valeur (suite)

- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données non observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours de laquelle le changement de méthode a eu lieu.

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM				
30 septembre 2024				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions – positions				
acheteur	93 910 864	—	—	93 910 864
Obligations	—	898 696	—	898 696
Dérivés	—	76 365	—	76 365
Total des placements, y compris les dérivés	93 910 864	975 061	—	94 885 925

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM				
30 septembre 2023				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions – positions				
acheteur	74 596 200	—	—	74 596 200
Obligations	—	1 946 407	—	1 946 407
Dérivés	(980)	(30 732)	—	(31 712)
Total des placements, y compris les dérivés	74 595 220	1 915 675	—	76 510 895

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023.

c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La valeur comptable des obligations et des dérivés présentée dans l'inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit en date du 30 septembre 2024. Cela s'applique aussi à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de crédit (suite)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les sommes à recevoir présentent un faible risque de dépréciation en raison de leur nature à court terme.

Le portefeuille du Fonds peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023
BBB	0,9 %	2,3 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si l'une ou l'autre

des contreparties ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements à une autre institution financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou microcapitalisation entraînent parfois des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que le Fonds doive liquider ses participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements du Fonds peuvent comprendre des instruments de participation non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le Fonds ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments ou d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de liquidité (suite)

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds vise à procurer une appréciation du capital à long terme et un revenu régulier en investissant dans des titres de sociétés de toute capitalisation boursière. Le portefeuille peut comprendre toutes sortes de titres de participation et de créance émis par des sociétés canadiennes et américaines inscrites ou non aux fins de négociation auprès des bourses de valeurs mobilières ou d'autres installations de négociation organisées et réglementées du Canada et des États-Unis.

Les actifs du Fonds peuvent aussi être investis dans des titres de créance ou détenus en trésorerie, dans la mesure où la conjoncture de l'économie ou du marché ou d'autres conditions s'y prêtent.

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 2024 présente le détail du portefeuille du Fonds.

a) Risque de change

Les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien subissent l'incidence des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à cette autre monnaie.

Par conséquent, la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 17,3 % (11,9 % au 30 septembre 2023) de sa valeur liquidative en dollars américains.

Analyse de sensibilité

Au 30 septembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 173 313 \$ (98 842 \$ en 2023). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

b) Risque de taux d'intérêt (suite)

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés. Le tableau ci-après résume l'exposition des Fonds au risque de taux d'intérêt aux 30 septembre 2024 et 2023. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

30 septembre 2024	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Tous les montants sont en dollars canadiens				

Obligations de sociétés	898 696	—	—	—
-------------------------	---------	---	---	---

30 septembre 2023	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Tous les montants sont en dollars canadiens				

Obligations de sociétés	1 946 407	—	—	—
-------------------------	-----------	---	---	---

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Toutefois, le Fonds est en outre exposé à certains risques inhérents aux positions vendeur qu'il détient, le cas échéant. Le coût final revenant au Fonds pour l'acquisition des titres sous-jacents peut surpasser le passif figurant dans les états financiers.

C'est en diversifiant les portefeuilles de titres que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture

économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % de l'indice, composé à 70 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 30 % de l'indice de rendement total S&P 500 en dollars canadiens, au 30 septembre 2024 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer d'environ 948 096 \$ l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (765 426 \$ au 30 septembre 2023).

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif.

Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants aux 30 septembre 2024 et 2023 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2024	2023
Énergie	13,3 %	14,6 %
Matières	2,0 %	—
Produits industriels	19,3 %	22,8 %
Consommation discrétionnaire	—	9,7 %
Consommation de base	10,5 %	5,8 %
Soins de santé	6,4 %	6,9 %
Services financiers	13,0 %	9,2 %
Technologies de l'information	11,3 %	3,7 %
Services de communication	6,4 %	8,0 %
Services publics	7,1 %	7,4 %
Immobilier	8,8 %	8,0 %
Fonds négociés en bourse	1,0 %	1,4 %
Obligations	0,9 %	2,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Le capital autorisé du Fonds comprend un nombre illimité de parts de chaque catégorie, chacune représentant un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. À l'heure actuelle, les parts du Fonds en circulation appartiennent à quatre séries : la série A, la série AA, la série F et la série FF. La série A et la série AA sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition. La série F et la série FF sont vendues à des acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F ou de la série FF est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les droits rattachés aux parts rachetables au gré du porteur sont établis comme suit :

- les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective;
- les parts rachetables confèrent le droit de recevoir un avis de convocation aux assemblées convoquées conformément à la déclaration de fiducie, d'y assister et d'y exprimer son vote;
- les porteurs de parts rachetables ont le droit de recevoir tous les dividendes déclarés par le Fonds. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions fondées sur la valeur liquidative de chaque série. Les distributions versées en espèces seront payées dans la monnaie dans laquelle l'investisseur a acheté les parts.

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables s'analyse comme suit pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023 :

Série A	2024	2023
Solde à l'ouverture	749 596	1 157 984
Titres émis au réinvestissement de distributions	32 751	18 930
Titres émis contre trésorerie	79 731	211 442
Titres rachetés contre trésorerie	(159 096)	(638 760)
Solde au 30 septembre	702 982	749 596

Série F	2024	2023
Solde à l'ouverture	1 508 906	820 560
Titres émis au réinvestissement de distributions	68 847	16 199
Titres émis contre trésorerie	265 686	852 085
Titres rachetés contre trésorerie	(243 433)	(179 938)
Solde au 30 septembre	1 600 006	1 508 906

Série AA	2024	2023
Solde à l'ouverture	46 529	5 942
Titres émis au réinvestissement de distributions	629	197
Titres émis contre trésorerie	17 410	46 637
Titres rachetés contre trésorerie	(17 594)	(6 247)
Solde au 30 septembre	46 974	46 529

Série FF	2024	2023
Solde à l'ouverture	53 336	1 007
Titres émis au réinvestissement de distributions	2 880	145
Titres émis contre trésorerie	91 384	52 841
Titres rachetés contre trésorerie	(58 421)	(657)
Solde au 30 septembre	89 179	53 336

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 30 septembre 2024	Série A	Série F	Série AA	Série FF
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	4 983	12 284	331	569
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	713	1 545	47	83
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	6,99 \$	7,95 \$	7,00 \$	6,86 \$

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 30 septembre 2023	Série A	Série F	Série AA	Série FF
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	2 052	1 069	(32)	(36)
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	1 131	1 079	34	15
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,81 \$	0,99 \$	(0,95) \$	(2,35) \$

7. Parties liées, frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série AA ont payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de la valeur liquidative de la série. La série F et la série FF ont payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1 % de la valeur liquidative des séries. Les charges à payer au 30 septembre 2024 comprennent une somme de 104 726 \$ (93 544 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation du Fonds, à savoir les frais de tenue de registres et de communications,

les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les frais d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 30 septembre 2024 comprennent une somme de 6 903 \$ (7 777 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

8. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage totalisant 128 309 \$ (177 103 \$ au 30 septembre 2023) à l'égard des opérations de portefeuille de l'exercice, qui ont été comptabilisées dans les coûts d'opérations dans les états du résultat global.

9. Opérations de prêt de titres

Le Fonds conclut des opérations de prêt de titres. Les garanties reçues à l'égard du prêt de titres peuvent se composer de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux ou territoriaux canadiens, de gouvernements d'États des États-Unis d'Amérique, de preuves de créances d'institutions financières dont les créances à court terme comportent la note A-1 ou R-1 ou l'équivalent attribuée par une agence de notation de crédit nord-américaine reconnue et largement suivie, de créances de sociétés ou de papier commercial de sociétés, de titres convertibles ou de trésorerie ne pouvant faire l'objet de placement.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de titres et des revenus tirés de prêt de titres du Fonds au cours des exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023.

(en dollars canadiens)	2024		2023	
Montant brut des revenus tirés du prêt de titres	8 621	100,0 %	17 756	100,0 %
Retenues d'impôt	(578)	(6,7) %	(415)	(2,3) %
Honoraires de l'agent	(3 217)	(37,3) %	(6 935)	(39,1) %
Revenus tirés du prêt de titres	4 826	56,0 %	10 406	58,6 %

Prêt de titres (en dollars canadiens)	2024	2023
Valeur des titres prêtés	12 548 180	6 633 714
Valeur des garanties reçues	13 210 283	6 971 082

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



333 7 Avenue S.O., bureau 1800 Calgary (Alberta) T2P 2Z1
(877) 431-1407 | ncminvestments.com